



Toutes et tous en grève le mardi 31 mars
Rassemblement 10h devant la DSDEN77 – Manifestation 14h Luxembourg

Pour l'annulation des suppressions de postes
Pour les ouvertures de divisions et l'abondement des DHG à hauteur des besoins définis par les collègues
Pour un recrutement massif de personnels (enseignants, CPE, AED, AESH...) !

Nos organisations dénoncent l'insuffisance de moyens octroyés pour l'Éducation Nationale, tant au niveau national avec 3256 suppressions de postes supprimés dont 1365 dans le second degré qu'au niveau départemental où aucun moyen supplémentaire n'est déployé dans le 2nd degré en dépit de besoins criants (manque de divisions, d'enseignants, de CPE, d'AED, d'AESH...) dans chacun de nos établissements. Elles rejettent la logique de l'enveloppe fermée et de l'autonomie qui visent à associer les collègues à la gestion de la pénurie et à les diviser en leur demandant de choisir entre les disciplines. Elles opposent à l'inverse une logique de moyens définis en fonction des besoins.

Elles demandent donc :

- l'annulation de toutes les suppressions de postes
- l'ouverture de divisions pour alléger les effectifs afin d'améliorer les conditions de travail de nos collègues et de nos élèves: en 45 ans le nombre moyen d'élèves par classe en lycée GT est passé de 27,1 élèves par classe à 30,1 et en collège de 23,8 à 25,3. En lycée professionnel, les 30 élèves par classe en 2nde sont en passe de devenir la norme dans l'académie dans de trop nombreuses filières
- l'abondement des DHG pour permettre le maintien de toutes les disciplines, de toutes les options, de tous les dédoublements, avec toutes leurs heures
- un plan massif de recrutement de CPE (à hauteur d'1 CPE pour 250 élèves) d'AED , et de personnels médicaux et sociaux pour permettre un véritable accompagnement des élèves
- un plan massif de recrutement d'AESH pour couvrir l'ensemble des notifications de la MDPH et l'ouverture de places en enseignement spécialisé (IME, ITEP...) pour accueillir tous les enfants sur les listes d'attente
- un statut de la fonction publique de catégorie B pour les AESH
- une revalorisation des salaires à hauteur des pertes subies (33%) face à l'inflation depuis 2000 par l'augmentation de la valeur du point d'indice, pour compenser la perte de pouvoir d'achat et comme préalable indispensable à tout recrutement massif de personnels

Elles appellent les collègues à se réunir dans chaque établissement en Heure d'Informations syndicales, AG..., si possible, dans l'unité syndicale pour établir, sur la base de leurs besoins, leur cahier de revendications précises (ouvertures de divisions, heures pour la DHG, CPE, AED, AESH, infirmières, ...).

Elles appellent les collègues à les transmettre à leurs organisations syndicales et à se mettre massivement en grève le mardi 31 mars pour les faire valoir.